

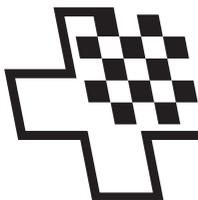
INVITATION

à l'Assemblée des délégués de la FSE, **le samedi, 15 juin 2019, 14.00 heures**, la Maison des sports à Ittigen près de Berne (Traduction simultanée en français et en allemand). Le comité central invite les délégués à **un apéro de 13.15 à 13.45 heures**.

Ordre du jour

1. Accueil, appel et élection des scrutateurs
2. Attribution des prix de la Fondation Fonds pour la promotion d'échecs des jeunes en Suisse
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 juin 2018
4. Audition
 - a) du rapport du président central
 - b) des rapports des présidents des commissions, du président du Tribunal arbitral et des autres rapports
 - c) des comptes annuels 2018
 - d) du rapport du service de révision
5. Décision concernant les propositions du service de révision et décharge au Comité central
6. Cotisation et taxes
 - a) Fixation des cotisations et des licences
 - b) Approbation du budget 2020
7. Traitement des recours éventuels contre l'exclusion de sections ou de membres individuels et contre le refus de l'admission de sections
8. Elections
 - a) du président central
 - c) des autres membres du Comité central
9. Motions des sections
 - a) Motion du SK Trubschachen/Contre-proposition du CC – réduction du nombre d'échiquier en 3^e et 4^e ligue CSE
 - b) Motion du SK Zollikofen – Accès en chaise roulante aux locaux des clubs
10. Honneurs
11. Varia

Le secrétaire permanent
Maurice Gisler

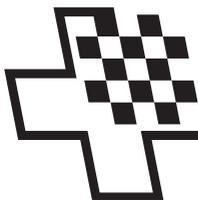


INDEX

	Page
Rapport annuel du président	3
Rapport du CC sur les comptes 2018 et le budget 2020	5
Cotisations annuelles et licences de joueur	8
Bilan	9
Comptes 2018 et budget 2020	10
Rapport des réviseurs	12
Motion Zollikofen : Accès en chaise roulante aux locaux des clubs	13
Motion du SK Trubschachen/Contre-proposition du CC – réduction du nombre d'échiquier en 3 ^e et 4 ^e ligue CSE	14

Sur <http://www.swisschess.ch/assemblee-des-deleques-2019.html>, tous les documents imprimés ici et en plus les documents suivants sont téléchargeables:

- Rapport annuel du secrétariat permanent
- Rapport du département de la formation et du soutien de la relève
- Rapport annuel de la commission des compétitions
- Rapport annuel de la commission des cadres
- Rapport annuel de la commission information et communication
- Rapport annuel du dicastère relève
- Rapport annuel du dicastère de l'éducation et YourSwissChess
- Rapport d'activité de l'administration des membres
- Rapport annuel de l'administrateur de la liste de classement
- Rapport annuel du Tribunal arbitral
- Rapport annuel de la Commission disciplinaire
- Rapport annuel de la Commission de recours
- Procès-verbal de l'AD 2018



RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT CENTRAL

Chers membres d'honneur

Chers déléguées et délégués

Chers collègues

La rétrospective sur l'année échiquéenne 2018 montre que l'engagement important à tous les niveaux n'apporta pas toujours les résultats escomptés.

- Notre **nombre de membres** était de 5'658 en avril. Ceci représente une diminution de presque 200 membres par rapport à l'année précédente. Une première analyse montre que la moitié des clubs enregistraient un recul de leurs membres. L'autre moitié des clubs voyait le nombre de leurs membres stable voire en augmentation. L'on peut se demander ce que ces clubs font visiblement de mieux, et quelles idées peuvent être reprises ? « Fais de bonnes choses et parle-en ! » - la plateforme YourSwissChess est faite pour ça. Il est permis de copier !
- En 2018 toujours, quatre **modules de formation** ont été organisés et suivis par 54 membres. Le fait que nous ayons pu organiser un cours de formation complémentaire de moniteur juniors en français me réjouit particulièrement. Je suis persuadé que ces investissements porteront leurs fruits.
- Notre demande d'adhésion des échecs au **programme «Jeunesse+Sport»** fut malheureusement refusée par l'Office fédéral du sport OFSPD sous motif de manque de mouvement dans les Echecs sport. Nous étudions actuellement nos possibilités (juridiques) de contester cette décision incompréhensible.
- Lors des **Olympiades d'échecs**, les équipes des dames et des messieurs se classèrent aux très bonnes 32^e et 34^e place, nettement devant leurs rangs de départ. A la **Mitropa-Cup**, l'équipe des messieurs resta longtemps dans la course au podium et fêta un joli succès avec un 4^e rang. **Fabian Bänziger** y réalisa sa 3^e norme de MI et devint le plus jeune MI de Suisse à l'âge de 16 ans.
- Notre **site internet** enregistra un nouveau record avec 256 nouvelles (+34) et, avec 1,3 million de visiteurs, doubla presque la fréquentation de l'année précédente (700'000 visiteurs).



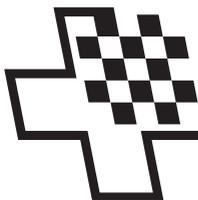
- À la suite de la révision des statuts et des prescriptions pour les tournois et compétitions (PTC), la formule du **Championnat suisse individuel (CSI)** a été revue. La participation de la base des membres fut un succès total. 403 réactions menèrent aux modifications suivantes: tournoi annuel pour le titre chez les dames et les messieurs, 8 catégories, début des rondes à 14.00 seulement et délai de forfait de 30 minutes, et, dès 2020, une seule semaine de vacances pour la participation au CSI suffisante pour 90% des participants.
- Les **comptes annuels 2018** affichent à nouveau un résultat positif. La comptabilité récemment externalisée nous pose de grands défis dans les procédures et l'interface. La base financière à nouveau améliorée apporte de la sécurité dans la planification, et le financement de l'organisation de la Mitropa-Cup 2020 est assuré.

Je remercie pour terminer cordialement :

- Toutes les joueuses, les joueurs d'échecs ainsi que les membres de comité des clubs pour leur engagement en faveur des Echecs sport.
- Pour tous les feedbacks ouverts et sincères ainsi que toutes les discussions constructives nous aidant à faire avancer les choses.
- Tous les fonctionnaires pour leur activité bénévole dans notre Fédération, qui demande non seulement des connaissances et de l'expérience, mais également beaucoup de temps et un sens des priorités en conséquence.
- Tous les publicitaires, les clients, les donateurs, les sponsors et particulièrement la Fondation Accentus ainsi que la Fondation de jeunesse pour leur important soutien financier.
- Mes collègues du Comité central et nos collaborateurs pour leur grand engagement et leur collaboration constructive.

Avec l'optimisme et la persévérance d'un coureur de marathon - salutations sportives et beaucoup de succès

Peter A. Wyss
Président central



RAPPORT DU CC SUR LES COMPTES 2018 ET LE BUDGET 2020

Remarques préliminaires

La comparaison des comptes 2018 avec le budget 2018 et les comptes 2017 ainsi que le budget 2020 avec le budget 2019 est rendue partiellement difficile. Ceci est dû à des modifications au niveau comptable, des recettes actuelles étant auparavant inscrites au budget et dans la comptabilité comme diminution des charges. Par exemple, le CSI à Lenzerheide est enregistré dans les comptes 2018 avec des recettes d'environ 40'000 et des charges d'environ 49'000 francs ; dans les comptes antérieurs ainsi que le budget 2018, seul l'excédent de charges de 9'000 francs apparaissait dans la comptabilité. Ces adaptations au niveau comptable n'ont cependant aucune influence sur le solde mais augmentent les recettes ainsi que les charges. Les comptes 2018, le budget 2020 avec valeurs comparatives ainsi que le bilan 2018 seront présentés sous forme condensée sur papier pour l'Assemblée des délégués. Les documents détaillés sont disponibles au téléchargement sous <http://www.swisschess.ch/assemblee-des-delegues-2019.html>

Comptes annuels 2018

Sur le compte de résultat

Le résultat avant allocation aux fonds indique un excédent d'environ 39'000 francs ; le budget tablait sur un résultat pratiquement équilibré.

Les recettes de l'exercice sont environ 170'000 francs supérieures au montant budgétisé, dont 130'000 francs sont dus aux modifications comptables mentionnées (voir remarques préliminaires). Outre le CSI de Lenzerheide susmentionné (+40'000, voir compte 322), ont conduit à un excédent de recettes par rapport au budget la participation aux coûts (+50'000, voir compte 3233), les contributions de la Fondation de jeunesse et de la Fondation Accentus pour l'Accentus Young Masters (+25'000, voir comptes 3001 et 3002) ainsi que les recettes de la RSE et du site internet (+15'000). L'excédent de bénéfice restant d'environ 40'000 francs relativement au budget est dû avant tout à des participations de Swiss Olympic, de la Fondation Accentus et de la Fondation de jeunesse. Les recettes substantielles en francs des cotisations des sections et des licences de jeu correspondent cependant au montant du budget.

Les **charges d'exploitation** ont dépassé d'environ 130'000 francs le montant budgétisé. Cet excédent de charges s'explique par les modifications comptables décrites ci-dessus et affectant de la même manière les charges. Les excédents individuels de charges par rapport au budget



sont ainsi à relativiser : l'excédent de charges pour les compétitions du cadre de 96'000 francs est compensé par un excédent de recettes d'environ 65'000 francs (participation aux frais et contributions à l'Accentus Young Masters). Les dépenses plus élevées de 50'000 francs pour les tournois sont également en grande partie compensées par un excédent de recettes de 40'000 francs (voir explications ci-dessus à propos du CSI à Lenzerheide).

Le résultat d'exercice positif rend possible - avant la fin de l'année déjà - l'augmentation des réserves pour l'organisation de la Mitropa-Cup et la modernisation de l'administration :

- *Fonds Mitropa-Cup : de 20'000 pour un total de 90'000 francs*
La Mitropa-Cup sera organisée en Suisse en 2020. Avec un fonds de 90'000 francs, cet événement peut probablement d'ores et déjà être entièrement financé ; des apports supplémentaires au fonds ne sont à l'heure actuelle pas nécessaires. La contribution au fonds sera cependant reprise en 2021 en vue de la prochaine Mitropa-Cup en Suisse.
- *Fonds Echecs populaires / YourSwissChess : de 5'000 pour un total de 30'000 francs*
Ce fonds a pour but de financer les investissements dans le site internet et les réseaux sociaux afin de mieux faire connaître les échecs auprès du grand public et soutenir nos clubs dans leurs activités pour les membres actuels et les nouveaux membres.
- *Fonds pour l'amélioration des procédures administratives : de 10'000 pour un total de 60'000 francs*
Ainsi, les investissements dans la comptabilité et l'administration des membres devraient être financés. Les dépenses de 14'000 francs pour un logiciel de facturation ont pu être financées au détriment des comptes 2018 et n'ont pas débité le fonds. Des projets comme l'intégration de l'administration des membres dans le réseau de données avec la comptabilité sont également en attente.

Après ces attributions aux fonds, le compte de résultat 2018 affiche encore un excédent d'environ 3'600 francs.

Sur le bilan

En conséquence de l'excédent de recettes dans le compte de résultat, les fonds propres à fin 2018 sont 39'000 francs supérieurs à ceux de l'année précédente (augmentation du fonds et bénéfice annuel) pour un nouveau montant d'environ 322'000 francs.

Du côté des passifs, les passifs transitoires à fin 2018 sont nettement plus bas qu'au dernier exercice, environ 40'000 francs de participations antérieures de la Fondation Accentus ayant été reportés à 2018. Environ 10'000 francs de ces participations seront à nouveau reportés à l'exercice 2019 car ces apports servent au soutien de la formation et de la relève jusqu'en 2019. Les modifications restantes par rapport à l'année précédente sont insignifiantes tant du côté des actifs que des passifs.



Budget 2020

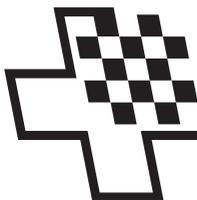
Le budget 2020 - comparé par la suite aux comptes 2018 en raison des modifications comptables susmentionnées (voir remarques préliminaires) - compte sur des **recettes d'exploitation** de 812'000 francs. Ce sont 50'000 francs de moins que dans les comptes 2018. Une baisse de 30'000 francs est due à une participation plus faible de la Fondation Accentus, qui n'est compensée qu'en faible partie par une plus haute participation de la Fondation de jeunesse. La baisse restante de 20'000 francs est due à des cotisations plus faible des membres, le budget 2020 étant basé sur le nombre de membres en janvier 2019. Il en ressort que les cotisations annuelles et les licences 2020 seront fixées au même niveau que les cotisations 2019.

Les **charges d'exploitation** budgétisées sont environ 11'000 francs inférieures aux comptes 2018. Des dépenses légèrement supérieures pour les tournois seront compensées par une baisse des dépenses attendues pour les compétitions du cadre. Les charges opérationnelles dans le budget 2020 correspondent d'autre part à celles des comptes 2018.

Après considération des résultats financiers, il reste un léger excédent de recettes de 2'500 francs. Sont pris en compte ici les dépenses de 90'000 francs pour la Mitropa-Cup organisée en 2020 par la FSE ainsi que le prélèvement correspondant du fonds alimenté les années précédentes pour l'occasion.

Ittigen, 6 avril 2019

Le Comité central



COTISATIONS ANNUELLES ET LICENCES DE JOUEUR

indication pour la décision de fixation pour 2020

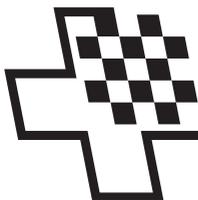
Le CC propose de laisser les cotisations annuelles et contributions pour les licences de joueur inchangés pour 2020 (montants en CHF)

Cotisations annuelles

<i>Catégorie</i>	<i>membres avec abonnement RSE</i>	<i>membres de famille sans abonnement RSE</i>
Membres actifs adultes <i>uniquement pour membres d'une section</i>	75	48
Membres actifs juniors (U20) y compris licence de joueur <i>uniquement pour membres d'une section</i>	75	48
Membres actifs écoliers (U16) y compris licence de joueur <i>uniquement pour membres d'une section</i>	50	30
Membres individuels <i>pas membres d'une section</i>	120	

Licences de joueur

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Actifs licence annuelle L <i>uniquement pour membres FSE</i>	25
Licence annuelle obtenue en jouant E <i>uniquement pour membres FSE, attribution automatique après 3 parties prises en compte</i>	40
Taxe de tournoi <i>pour joueurs sans licence, valable pour un tournoi</i>	20



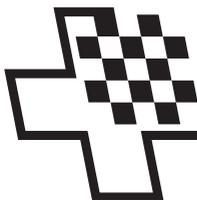
Bilan à fin 2018					
<i>Montants en francs, +Augmentation, -Diminution</i>		<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Différence</i>	
		<i>31.12.2018</i>	<i>31.12.2017</i>	<i>abs.</i>	<i>en %</i>
100	Liquidités	287 920	314 039	-26 119	-8%
	1001 Compte CS	195 471	113 138		
	1002 Compte Valiant	8 909	100 000		
	1003 Compte postal	83 540	100 901		
110	Créances livraisons et prestations	31 974	30 876	+1 098	+4%
	1100 Débiteurs	35 174	38 876		
	1109 Ducroire	-8 000	-8 000		
	1190 Nouvelles créances à court terme	4 800			
120	Stocks	0	1 502	-1 502	-100%
130	Comptes de régul	28 177	4 278	+23 899	+559%
	1300 Actifs transitoires	28 177	4 278		
10	<i>Actifs courants</i>	<i>348 070</i>	<i>350 694</i>	<i>-2 624</i>	<i>-1%</i>
1	ACTIFS	348 070	350 694	-2 624	-1%
200	Dettes fournisseurs et prestations	3 438	0	+3 438	
230	Comptes de régularisation passifs	22 295	66 940	-44 645	-67%
	2300 Passifs transitoires	22 295	66 940		
20	<i>Dettes à court terme</i>	<i>25 733</i>	<i>66 940</i>	<i>-41 207</i>	<i>-62%</i>
285	Fonds	210 000	175 000	+35 000	+20%
	2850 Fonds Mitropa-Cup	90 000	70 000		
	2851 Fonds Echecs populaires	30 000	25 000		
	2852 Fonds amélioration procédés admin.	60 000	50 000		
	2860 Legs Dr. Ulrich Moser	30 000	30 000		
280	Capital d'organisation	112 337	108 754	+3 583	+3%
	2800 Fonds propres libres	108 754	102 277		
	2801 Bénéfice annuel	3 583	6 478		
28	<i>Fonds propres</i>	<i>322 337</i>	<i>283 754</i>	<i>+38 583</i>	<i>+14%</i>
2	PASSIFS	348 070	350 694	-2 624	-1%



Comptes 2018 et budget 2020											
<i>en francs, +recettes/excédent de recettes/prélèvement des fonds, - charges/allocation aux fonds</i>											
Intitulé de compte						Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	
30	Contributions reçues					593 852	577 000	621 492	585 500	571 500	
	300	dont liées à but précis				48 228	38 500	80 713	35 500	51 500	
		3000	Frais résultats FIDE			3 450	3 500	3 313	3 500	3 500	
		3001	Contribution de soutien Fondation de jeunesse			12 178	10 000	19 000	12 000	27 000	
		3002	Contribution aux projets Accentus			32 600	25 000	51 900	20 000	15 000	
		3003	Autres contributions liées					6 500		6 000	
		301	dont libres				545 625	538 500	540 780	550 000	520 000
			3010	Cotisations des sections			407 956	408 500	401 799	408 000	385 000
			3011	Membres individuels			9 980	10 000	11 170	10 000	10 000
			3012	Licences de jeu			103 194	95 000	97 480	103 000	95 000
			3013	Frais de la liste de classement			24 495	23 000	26 139	24 000	25 000
			3014	Sponsors et donateurs				2 000	4 192	5 000	5 000
31	Subventions publiques					15 500	15 000	30 500	30 500	30 500	
32	Recettes de livraisons et prestations					107 394	100 000	210 910	100 000	211 200	
		320	CSE			55 760	52 500	53 900	52 500	52 500	
		321	CSG			33 070	31 000	34 449	31 000	32 000	
		322	Autres tournois			2 050	2 500	42 640	2 500	44 500	
		323	Autres recettes			16 514	14 000	29 273	14 000	28 000	
		324	Participations aux frais			0	0	50 648	0	54 200	
3	Revenu d'exploitation					716 746	692 000	862 902	716 000	813 200	
4	Dépenses pour projets et prestations					-379 253	-400 250	-544 536	-418 000	-532 300	
	40	Compétitions des cadres				-137 404	-148 000	-244 026	-156 000	-213 000	
		400	Compétitions par équipes			-76 763	-83 000	-95 807	-96 000	-81 000	
		401	Compétitions individuelles			-60 641	-65 000	-121 649	-60 000	-105 000	
		402	Tournois des cadres de la FSE			0	0	-26 570	0	-27 000	
	41	Formation				-124 881	-143 100	-144 317	-149 600	-140 000	
		410	Formation des cadres			-56 491	-60 000	-66 172	-67 000	-67 000	
		411	Formation des fonctionnaires			-12 580	-24 000	-14 272	-22 000	-15 000	
		412	Département			-55 810	-59 100	-63 873	-60 600	-58 000	
	42	Charges de tournois				-97 437	-87 350	-133 116	-93 100	-157 300	
			Charges de tournois				-60 979	-30 350	-36 100		
			420	Charges CSE			0	0	-16 432	0	-17 500
			421	Charges CSG			0	0	-7 450	0	-8 500
			422	Charges CSI			0	0	-50 044	0	-60 300
			423	Charges TF			0	0	-1 220	0	-1 500
			424	Charges TC			0	0	-1 412	0	-1 500
			425	Charges tournois de la relèvé			-36 458	-57 000	-52 566	-57 000	-60 000
			426	Autres charges de tournois					-3 993		-8 000
	43	Contributions				-19 531	-21 800	-23 078	-19 300	-22 000	



Comptes 2018 et budget 2020										
<i>en francs, +recettes/excédent de recettes/prélèvement des fonds, - charges/allocation aux fonds</i>										
Intitulé de compte						Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
5	Charges d'information et de communication					-117 283	-127 700	-108 286	-139 250	-120 500
51	Revue suisse des échecs					-91 276	-89 500	-90 182	-97 750	-90 000
52	Site internet					-24 507	-24 200	-15 978	-27 500	-22 500
53	YourSwissChess					-1 500	-14 000	-2 126	-14 000	-8 000
6	Charges administratives					-148 798	-158 100	-163 316	-145 660	-151 900
60	Charges du personnel					-110 530	-103 200	-103 335	-83 660	-91 400
61	Charges des locaux					-21 197	-22 400	-19 158	-20 000	-22 000
62	Entretien					-3 635	-2 500	-5 173	-10 000	-5 500
63	Assurances des biens, frais, taxes, autorisations					0	0	-127	0	-500
65	Charges administratives et informatiques					-12 383	-29 500	-35 522	-31 500	-32 500
68	Amortissements					-1 054	-500	0	-500	0
	Charges d'exploitation					-645 334	-686 050	-816 138	-702 910	-804 700
	Résultat d'exploitation					71 412	5 950	46 764	13 090	8 500
70	Résultat financier					-4 985	-3 300	-8 182	-7 000	-6 000
90	Résultat exceptionnel					50	-500	0	0	0
	Résultat avant modification des fonds					66 478	2 150	38 583	6 090	2 500
	Modification des fonds					-60 000	0	-35 000	0	0
	Allocation au fonds Mitropa-Cup					-30 000	0	-20 000	0	0
	Dépenses pour Mitropa-Cup 2020									-90 000
	Prélèvement du fonds Mitropa-Cup									90 000
	Allocation au fonds Echecs populaires					-10 000	0	-5 000	0	0
	Allocation au fonds Amélioration procédés admin.					-20 000	0	-10 000	0	0
	Résultat annuel (avant modif. capital d'organisation)					6 478	2 150	3 583	6 090	2 500
	- Modification du capital lié					+60 000	+0	+35 000	+0	+0
	- Modification du capital libre					+6 478	+2 150	+3 583	+6 090	+2 500



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES EXERCICE 2018

A l'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse des Echecs

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière Assemblée des Délégués, nous soussignés, avons procédé, conformément aux prescriptions légales, à la révision des comptes clôturés au 31 décembre 2016 de la FEDERATION SUISSE DES ECHECS.

Nous avons constaté que:

- Le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et diligence
- Les bases d'estimation conformes aux exigences légales ont été appliquées dans la présentation de l'état de fortune et des résultats de l'exercice

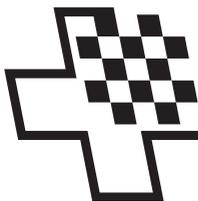
Sur la base de nos vérifications, nous vous recommandons d'accepter les comptes et d'en donner décharge, avec remerciements, à notre caissier et au Comité Central.

Berne, le 27 mars 2019

Les réviseurs aux comptes :

Roger Daniel Claude
Chemin d'Ombreval 5
1008 Prilly

Walter Oberholzer
Fliederstrasse 7
9403 Herisau



Antrag **Barrierefreier Zugang zum Spiellokal (Ergänzung Reglement)**

Der Schachklub Zollikofen beantragt der Delegiertenversammlung des SSB das bestehende Reglement über die Schweizerische Mannschaftsmeisterschaft (SMM) und Schweizerische Gruppenmeisterschaft (SGM) in der Fassung vom 19.11.2018 bzgl. dem Artikel 16, Ziffer 1 mit einem Passus, der den barrierefreien Zugang zu einem Spiellokal gewährt, zu ergänzen.

Begründung

Wir haben mit Marc Tillmann einen Schachspieler in unseren Reihen, der auf einen Rollstuhl und damit auf einen barrierefreien Zugang angewiesen ist. Auch in Auswärtsspielen möchte der SK Zollikofen nicht auf seinen Einsatz verzichten müssen.

In den letzten Jahren ist es immer wieder vorgekommen, dass der SK Zollikofen an Spielorte gereist ist, an denen es keinen barrierefreien Zugang gab. Das führte auf beiden Seiten zu schwierigen Situationen, z.B. Suche eines adäquaten Ersatzraumes, De-/Montage von Rollstuhl und/oder verspätetem Beginn.

Auch wenn sich viele unserer gastgebenden Mannschaften äusserst kooperativ zeigten, ist das für beide Mannschaften nicht ideal.

Gemäss dem heute gültigen Artikel 16, Ziffer 1 bestimmt die gastgebende Mannschaft den Spielort.

Art. 16 Spielort

¹ Die gastgebende Mannschaft bestimmt den Spielort.

Die nachfolgenden Punkte (sinngemäss) sollten in einem ergänzenden Passus das Recht auf einen barrierefreien Zugang für SpielerInnen, die auf einen Rollstuhl angewiesen sind, berücksichtigen und damit dem Behindertengesetz Rechnung tragen resp. der Verfassungsgrundlage entsprechen:

1. Der Spielplan enthält einen Hinweis, wenn der Zugang zum Spielort nicht barrierefrei ist.
2. Die Gastmannschaft erhält das Antragsrecht, um Verschiebung des Spielortes.
3. Falls kein geeigneter alternativer Spielort angeboten werden kann, soll das Heimspiel bei der Gastmannschaft ausgetragen werden.

Daher beantragt der SK Zollikofen, den Artikel 16, Ziffer 1 wie folgt zu ergänzen:

Art. 16 Spielort

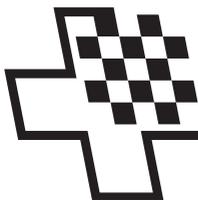
- 1 Die gastgebende Mannschaft bestimmt den Spielort.

Dieser muss, sofern die Gastmannschaft SpielerInnen mit Beeinträchtigung anbietet, barrierefrei zugänglich sein. Ist ihr das nicht möglich oder kann sie keinen alternativen Spielort anbieten, wird das Heimspiel bei der Gastmannschaft ausgetragen.

Sportliche Grüsse



Alexander Krebs
Präsident SK Zollikofen



Beat Rüeegsegger
SK Trubschachen
Vorstandsmitglied

Peter Wyss
S S B
Zentralpräsident

ANTRAG des SK Trubschachen zuhanden DV vom 15. Juni 2019

Der SK Trubschachen schlägt der Delegiertenversammlung des Schweizerischen Schachbundes nachfolgende Änderung des Artikels 7 im SMM/SGM-Reglement vor:

Antrag:

Absatz 1 ist zu streichen. Absatz 2 wird zu Absatz 1 mit folgenden Änderungen:

In der SMM wie in der SGM umfassen die Mannschaften

- a) in den oberen Ligen und in den Bundesligen 8 Spieler
- b) in der 2. Liga und in der 1. Regionalliga 6 Spieler
- c) in der 3. Liga und in der 2. Regionalliga 5 Spieler
- d) in der 4. Liga und in der 3. Regionalliga 4 Spieler

Absatz 3 wird zu Absatz 2.

Begründung:

In der 3. und 4. Liga der SMM wird es für die Mannschaftsleiter zunehmend schwieriger, jeweils 6 Spieler für die entsprechende Runde zu rekrutieren. Mit einer Verkleinerung der Anzahl Spieler analog der SGM trägt man dieser unbefriedigenden Situation Rechnung und hat weniger Mühe, genügend Spieler für einen Einsatz zu motivieren.

Die Änderung könnte auch einen weiteren positiven Effekt haben, indem sich mehr Mannschaften zu einer SMM-Teilnahme entschliessen, wenn weniger Spieler für eine Mannschaft gebraucht werden und zum Einsatz gelangen. So hätte man vor allem in der 4. Liga wieder grössere Gruppen und mehr Flexibilität bei der Gruppeneinteilung und mit den Aufsteigern.

Verabschiedet an der Hauptversammlung des Schachklubs
Trubschachen am 23. Januar 2019

Beat Rüeegsegger, Vorstandsmitglied

Stefan Thuner, Präsident



CONTRE-PROPOSITION DU CC À LA MOTION TRUBSCHACHEN

Réduction du nombre d'échiquiers en 4^e ligue CSE

Le CC recommande de ne réduire le nombre d'échiquiers à quatre qu'en 4^e ligue.

Argumentation:

- La réduction du nombre d'échiquiers en 3^e ligue proposée par Trubschachen signifierait que 128 joueurs par ronde ne pourraient être engagés et devraient ainsi être déplacés dans une autre équipe. L'on ne peut partir du principe que cela serait compensé par la formation de 32 équipes supplémentaires en 4^e ligue.
- En instaurant trop de nouvelles mesures en même temps, l'on ne peut plus isoler les mesures individuelles et juger leur effet.

CCO et CC

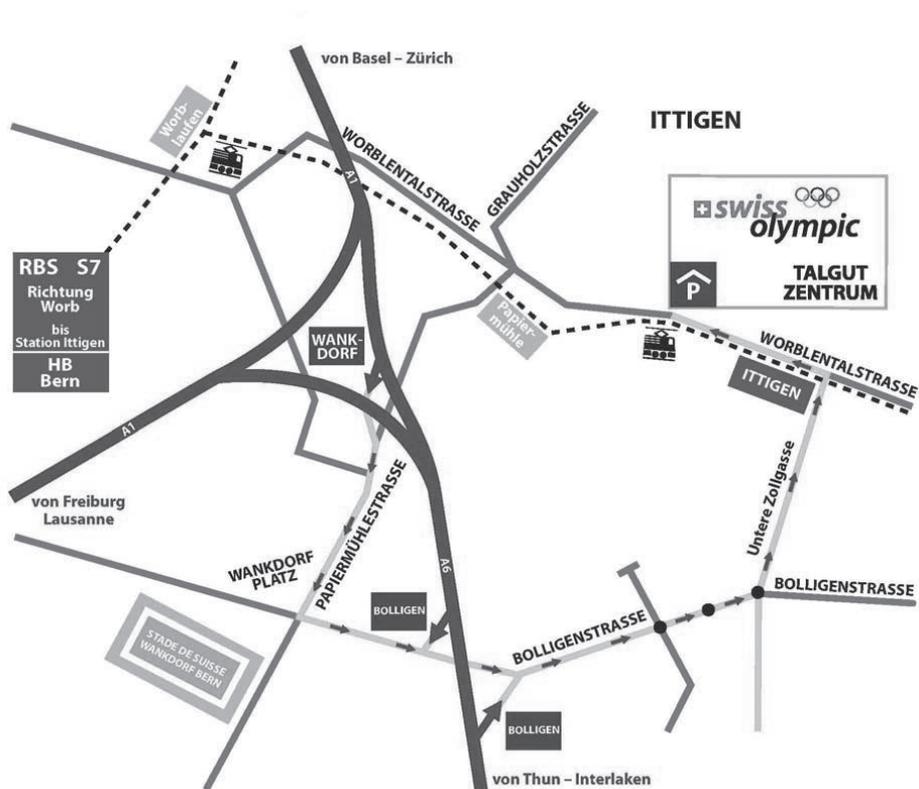
Ittigen, avril 2019

L'Assemblée des délégués de la FSE aura lieu le samedi, **15 juin 2019, à 14 heures** à la **Maison des sports** à Ittigen près de Berne.

De **13.15 à 13.45 heures**, le CC invite les délégués à un **apéro**. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir discuter avec vous.

Maison des sports (Haus des Sports), Talgut-Zentrum 27, 3063 Ittigen près de Berne.

Avec les transports publics: prenez à la gare de Berne la RBS, voie 23 ou 24 direction Worb Dorf jusqu'à Ittigen, changez sur l'autre côté des voies, passez la passerelle et suivez les médailles olympics jusqu'à la Maison des sports.



**Druck
moot**

die Ökodruckerei
Druckform, Marcel Spinnler
Gartenstrasse 10, 3125 Toffen
031 819 90 20, info@druckform.ch
www.Leidenschaft.ch